

Revue
de Sémantique
et Pragmatique

Revue de Sémantique et Pragmatique

40 | 2016

Exclamation et intersubjectivité

Une manière « tendance » de s'exclamer avec l'autre : l'exclamative en SO dans la presse française

Mirta Desnica



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rsp/347>

DOI : 10.4000/rsp.347

ISSN : 2610-4377

Éditeur

Presses universitaires d'Orléans

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2017

Pagination : 155-169

ISSN : 1285-4093

Référence électronique

Mirta Desnica, « Une manière « tendance » de s'exclamer avec l'autre : l'exclamative en SO dans la presse française », *Revue de Sémantique et Pragmatique* [En ligne], 40 | 2016, mis en ligne le 01 mars 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rsp/347> ; DOI : 10.4000/rsp.347

UNE MANIÈRE « TENDANCE » DE S'EXCLAMER AVEC L'AUTRE : L'EXCLAMATIVE EN SO DANS LA PRESSE FRANÇAISE

Mirta Desnica

CEDITEC, Université Paris-Est

1. INTRODUCTION

(1) **Shoot me, I'm in love**

Sean Penn savait faire manger son objectif aux photographes qui le poursuivaient avec Madonna ? **So 80s !** Aujourd'hui, à Hollywood, les peoples s'accouplent dès le plus jeune âge et s'exhibent sous les flashes pour lancer leur carrière ou booster leur star cred¹. Du grand amour aux coups de pub, revue de détails. (*Muteen*, 3-2010)

Lorsque l'on pense aux traces de l'influence de l'anglais perceptibles dans la presse, il nous vient à l'esprit des mots tels que ceux qui sont soulignés dans le texte ci-dessus. Mais au-delà des anglicismes¹ qui sont de l'ordre de l'emprunt lexical, la presse française contemporaine, et notamment le segment dit « féminin », comporte de nombreuses formes anglaises ou pseudo-anglaises qui ont la valeur d'un énoncé, illustrées ici par *Shoot me, I'm in love* et *So 80s !*

Parmi ces formes, on trouve un nombre intéressant d'énoncés caractérisés par la présence de l'intensifieur SO – comme ce *So 80s !* – et décrits comme exclamatifs par les grammairistes et par les linguistes spécialistes de l'exclamation en anglais (Quirk *et al.* 1985, 834, Huddleston et Pullum 2002, 923, Kerfellec 2009). Outre la presse féminine, où elle est relativement bien attestée, cette construction est présente également dans la presse quotidienne ainsi que dans

¹ Par *anglicisme*, je n'entends pas seulement « un mot dont on identifie encore l'origine anglaise ou américaine » (Hagège 1987 : 62) mais, comme Onysko 2007, un large spectre d'unités linguistiques relevant de phénomènes allant de l'emprunt à l'alternance codique en passant par les créations locales à partir d'éléments (phonologiques, morphologiques, sémantiques) d'origine anglaise.

d'autres secteurs comme la publicité ou l'édition, qui en font souvent usage pour confectionner des slogans et des titres d'ouvrages². Il s'agit donc d'un phénomène du français actuel – tel qu'il est pratiqué dans certains types et genres de discours – qui mérite que l'on s'y attarde.

Les occurrences de SO dans la presse invitent même à se demander si le français « tendance » ne s'est pas enrichi d'un adverbe de degré emprunté à l'anglais : non seulement SO se marie également avec des termes français, mais il peut aussi apparaître dans des syntagmes intégrés syntaxiquement et énonciativement dans une phrase en français. Tel est le cas dans les exemples suivants, où ces syntagmes modifient les noms en italique :

- (2) L'esprit militaire gagne encore du terrain. [...] Mais on peut entrer dans le bataillon des fashionistas avec un simple accessoire : la besace du soldat en vadrouille [...] ou la *ceinture so surplus américain*... (*Elle*, 19-3-2010)
- (3) Sous l'objectif de Mario Testino, la petite-fille d'Ingrid Bergman se rend à une fête parisienne *so chic*, dans un hôtel particulier, où elle croise le regard d'un bel inconnu. (*Le Parisien*, 20-10-2011)

Laisant la question de l'intégration de cet intensifieur en français, je me limiterai ici aux formes que leur relative autonomie syntaxique et énonciative permet de considérer comme de véritables énoncés exclamatifs. Au-delà d'une description formelle et sémantique, mon objectif sera de décrire la manière dont ces énoncés présentent le rapport de l'énonciateur à son discours et à celui à qui le discours s'adresse. J'essaierai de montrer que leur énonciation met en scène une identification entre les sujets, en ramenant le co-énonciateur au double de l'énonciateur, ce par quoi ces exclamatives contribuent à instaurer une impression de proximité, caractéristique de la presse féminine mais ne se limitant pas à celle-ci.

Les données observées sont issues de deux types de sources : le premier volet du corpus a été constitué manuellement à partir d'une trentaine de magazines féminins français (recouvrant aussi bien les féminins généralistes que les magazines *people*) et comporte 38 occurrences d'exclamatives en SO ; le deuxième, constitué de manière outillée³, porte sur deux quotidiens régionaux – *Le*

² À titre d'exemple, le slogan de la campagne publicitaire pour la voiture Suzuki Swift est *So sexy... So Swift* ; le whisky J & B se vante d'être *So British* ; Kiabi marque *So chic* sur les affiches pour sa collection pour filles ; l'office de tourisme de la ville de Toulouse communique autour du slogan *So Toulouse !* ; en partenariat avec l'agence francilienne So Digital, la ville d'Issy-les-Moulineaux repense la mobilité dans le cadre d'un projet baptisé *So Mobility* ; les stylistes français intitulent leurs livres *So shoes !*, *You're so French !*, *So basic*, *So chic !* ; la maison d'édition La Géante lance une série de guides touristiques baptisée *So !* (ce qui donne : *So ! Paris*, *So ! Berlin*, etc.), etc.

³ La base de données Factiva a été utilisée pour un repérage automatique des occurrences de SO dans les deux quotidiens analysés.

Parisien et *Ouest France* – et compte 28 occurrences. Pour les deux sous-ensembles, la période d'analyse est de 2010 à 2012.

2. DESCRIPTION DES FORMES

2.1. PROPRIÉTÉS MORPHOSYNTAXIQUES

En ce qui concerne les propriétés morphosyntaxiques de ces énoncés, on constate tout d'abord que presque toutes les occurrences sont averbales : elles ne comportent ni verbe ni sujet et se réduisent au groupe syntaxique introduit par SO. Typiquement, on a donc :

(4) So shocking ! (*Public*, 29-6-2012)

et non pas :

(4') It is/it's so shocking ! / That is/that's so shocking ! etc.

Seuls trois énoncés font exception, parmi lesquels le dernier cité est averbal mais comporte un sujet :

(5) It's so fine. (*Ouest France*, 1-6-2012) / It's so french (*Le Parisien*, 23-10-2011) / Lemon drizzle cake, so british (*Le Parisien*, 4-8-2012)

Parfois, plusieurs groupes SO + X sont juxtaposés :

(6) So beat, so chic (*Glamour*, 6-2012)

ou coordonnées :

(7) So kitsch et so Paris ! (*Le Parisien*, 29-12-2011)

Comme les exemples (5) et (6) le montrent bien, toutes ces exclamatives ne sont pas ponctuées d'un point d'exclamation. Lorsqu'elles constituent le titre (ou l'intertitre) de l'article, elles n'ont souvent aucune ponctuation finale. Mais la ponctuation exclamative reste une tendance et concerne plus des deux tiers des occurrences.

Conformément à la description des grammaires, SO modifie généralement un adjectif, comme dans les exemples (4) à (6). Parfois, il s'agit d'un adjectif composé (8) ou de plusieurs adjectifs coordonnés (9) :

(8) So chic relax. (*Elle*, 19-3-2010) / So sexy chic ! (*Muteen*, 1-2010)

(9) So free and sunny (*Elle*, 27-5-2011)

De manière plus surprenante, SO s'associe également à des noms : noms communs (10, ainsi que l'énoncé *So 80s* !) et noms propres (11 ; voir aussi *so Paris* ! plus haut) :

(10) so seventies (*Jalouse*, 6-2011) / So couture ! (*Muteen*, 2-2011) / so cinéma ! (*Grazia*, 4-6-2010), etc.

(11) So Frêche ! (*Grazia*, 13-2-2010) / So Capri ! (*Madame Figaro*, 16-8-2012)

Enfin, SO peut également introduire un groupe prépositionnel :

(12) So in love... (*Public*, 9-4-2010)

2.2. PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES

Avant de rentrer dans les considérations sémantiques, quelques remarques concernant la diversité des termes modifiés par SO. Sur l'ensemble des 66 occurrences relevées, soit 68 groupes « SO + X », on retrouve 40 termes différents, soit près de 60 % de termes n'apparaissant qu'une fois. Mais cette diversité varie sensiblement selon le type de presse analysée : les hapax représentent presque les trois quarts des occurrences de la presse féminine (PF), contre environ la moitié dans la presse quotidienne (PQ)⁴. Les mots modifiés par SO de loin les plus récurrents sont *british* (écrit plus rarement avec une majuscule, conformément à la norme de l'anglais), avec quatorze occurrences dans la PQ et deux dans la PF, et *chic*, relevé huit fois dans la PF et une fois dans la PQ. Les adjectifs *cute*, *kitsch*, *romantic* et *smart* comptent deux occurrences chacun.

Parmi les termes introduits par SO, plusieurs champs lexicaux se dessinent, dont je ne citerai que ceux représentés par plusieurs unités linguistiques. Il faut d'abord mentionner les adjectifs ethniques renvoyant à des nations (parmi lesquelles dominent les nations constitutives du Royaume-Uni) : *british* (*British*), *scottish*, *irish*, *french* (et *frenchy*) et *American*. On retrouve ensuite plusieurs adjectifs permettant de décrire l'apparence de quelqu'un ou de quelque chose : *cute*, *chic*, *chic relax*, *sexy chic*, *class*, *kitsch*, *girly*, des termes renvoyant à différents courants culturels : *beat* (de *beatnik*), *geek*, *pop*, des noms de décennie ou d'année : *80s*, *seventies*, *2011*, des toponymes : *Paris*, *Capri*, des noms de domaines d'activités : *couture*, *cinéma*, ainsi que des adjectifs appréciatifs ayant un sens très général et pouvant qualifier aussi bien l'apparence de quelqu'un ou de quelque chose que le caractère ou le comportement : *nice*, *fine*, *fantastic*, *charming*, *space*⁵.

Le sens des exclamatives en SO a été décrit en termes d'expression du haut degré, résultant de leur apparition en tant que corrélations non corrélées (Milner 1978, Kerfelec 2009). Comme TELLEMENT et SI en français, SO apparaît dans une proposition normalement accompagnée d'une subordonnée consécutive qui permet de déterminer le degré de la propriété intensifiée par SO, respectivement « être convaincu » et « être serviable » dans les exemples suivants :

(13) I was so convinced of this that I didn't hurry to Birch Tree next day.

(14) Elle est si/tellement serviable qu'elle est prête à venir même quand elle est malade. (exemples empruntés à Kerfelec 2009, 33)

⁴ Cette dysmétrie se manifeste également sur le plan de la diversité morphologique des termes introduits par SO : près d'un tiers des occurrences de la PF sont des termes autres que des adjectifs, contre une seule pour la PQ.

⁵ Il s'agit d'un adjectif de consonance anglaise *made in France*, synonyme familier d'*étrange*, *bizarre*. Son sens porte à croire qu'il a été obtenu en tronquant et en anglicisant l'adjectif *spécial*, en le rapprochant du nom anglais *space* (« espace »).

En l'absence du second terme de la corrélation :

(13') I was so convinced of this!

(14') Elle est si/tellement serviable !

la propriété, qui est gradable, coïncide avec ce qu'Antoine Culioli (1999) appelle *l'attracteur* – le centre organisateur du domaine notionnel, la valeur absolue, extrême de la notion – et son degré est interprété, pour reprendre la formulation de Valérie Kerfelec, comme *indiciblement élevé*. L'énoncé se prête alors à une glose telle que « elle est serviable à un point qui dépasse les mots pour le dire ».

Les adverbes de degré TELLEMENT et SI sont ainsi de très bons candidats pour traduire ces exclamatives en français (ou en français courant) :

(15) Après les Ferrero Rocher de l'ambassadeur, voici venu le temps des chocolats de la princesse de Suède. Pour son mariage avec Daniel Westling le 16 juin prochain, Victoria a commandé des boîtes à l'effigie de leur couple. **So kitsch !**⁶ (*Be*, 9-4-2010) / Tellement kitsch ! / Si kitsch !

Ces gloses sont confortées par la présence dans les journaux analysés des énoncés averbaux intensifs en TELLEMENT et en SI :

(16) On craque pour le bleu Caraïbes dans tous ses dégradés de tons. Tellement fresh & sexy ! (*Be*, 9-4-2010)

(17) **So british**, si savoureuses (*Le Parisien*, 15-12-2012)

ainsi que par les traductions, dont la présence est imposée par la loi du 4 août 1994, des énoncés publicitaires comportant cette construction ; par exemple, *So sexy... So Swift* (Suzuki Swift) est traduit par *Tellement sexy... Tellement Swift*, *So British* (J&B) par *Tellement britannique*.

Actuellement, dans le registre familier et notamment dans le langage « des jeunes », TROP peut également exprimer le degré extrême, comme l'atteste ce passage où le journaliste rapporte un voyage scolaire à Londres et ponctue son discours d'expressions utilisées par les collégiens :

(18) Ils étaient logés chez des familles anglaises « trop bien ! », ont dit les élèves [...]. (*Ouest France*, 10-5-2012)

Il s'agit en effet parfois d'un bon équivalent franco-français de l'intensifieur SO, exploité par exemple par la marque de prêt-à-porter masculin Jules : *So cute !*, que l'on pouvait lire dans ses vitrines en 2012, était traduit par *Trop mignon*. Mais cet adverbe de degré ne semble pas possible avec tous les termes modifiés par SO : si *Trop kitsch !* complète bien la liste des gloses possibles de l'énoncé cité en (15), *Trop britanniques* ne convient pas pour rendre l'excla-

⁶ Lorsque le cotexte de l'exclamative en SO est également cité, celle-ci est mise en relief par le gras.

mative *So british* de l'exemple (17)⁷, TROP étant interprété ici plus volontiers comme une marque du degré excessif, véhiculant une valeur dépréciative, que comme celle du degré extrême. La possibilité de traduction de SO par TROP devrait donc être étudiée plus avant, à partir d'une observation approfondie de l'usage actuel de ce dernier adverbe.

Ce dernier exemple invite par ailleurs à examiner la gradabilité des termes introduits par SO. Outre les termes gradables, tels que *kitsch*, *shocking*, *cute*, *nice*, etc., SO modifie en effet dans la presse française un grand nombre de mots qui ne sont pas fondamentalement gradables, comme les adjectifs ethniques, les adjectifs renvoyant à des courants culturels et les noms. Ces termes se trouvent alors scalarisés grâce à la présence de cet adverbe de degré. Comment se fait alors leur interprétation ?

Considérons dans un premier temps les adjectifs. *British*, *french*, *pop*, *beat*, etc. font partie du lexique dit *objectif* (Kerbrat-Orecchioni 1980), *classifiant* (Milner 1978) ou encore *dénotatif* (Rivara 1990), dont le propre est de dénoter des classes d'objets, de propriétés, etc. aux contours relativement stables :

« L'appartenance d'un x à la classe des professeurs, des célibataires, des anciens combattants, ou même des objets jaunes, est admise ou rejetée plus unanimement, et peut se vérifier plus facilement, que son appartenance à la classe des imbéciles, ou des beaux objets. » (Kerbrat-Orecchioni 1980, 71)

Les deux derniers exemples cités par Kerbrat-Orecchioni illustrent en revanche le lexique qu'elle qualifie de *subjectif* : ces termes, en plus de la valeur désignative, indiquent une réaction affective (lexique *affectif* : ex. drôle, effrayant, etc.) ou une évaluation quantitative ou qualitative (lexique *évaluatif*, ex. : grand, beau, bien) de la part de l'énonciateur (*ibid.*).

Les adjectifs objectifs sont décrits comme étant généralement non gradables (*ibid.*, 84) et donc à priori incompatibles avec la comparaison et avec l'exclamation. Mais l'auteure (*ibid.*, 242) note que *x est plus célibataire que y* devient acceptable « si on fait métaphoriquement dévier le sens de l'adjectif dans le sens 'qui est attaché à son célibat' ». De manière similaire, Kerfelec (2009, 125-126) soutient que dans le contexte exclamatif, les adjectifs de ce type reçoivent une interprétation évaluative. Dans *He's so single !*, *single* est ainsi interprété, selon la linguiste, comme « ayant les manies de quelqu'un qui vit seul », et non pas comme « non marié ».

À la lumière des énoncés recueillis dans la presse, je propose de compléter cette analyse par le recours à la notion de *typicité*. Dans l'exclamative *So british !*, *british* signifie ainsi non pas « relatif au Royaume-Uni », « originaire

⁷ Précisons que l'énoncé constitue le titre d'un article décryptant le succès des séries britanniques.

du Royaume-Uni », etc., propriété qui n'est pas scalaire (l'origine britannique d'une personne ou d'une série est en effet une question de oui ou de non), mais « ayant les traits caractéristiques des personnes, objets, etc. britanniques ». L'appartenance d'un référent à la classe *britannique* est alors une affaire de degré : il peut être jugé comme peu représentatif de la classe ou, au contraire, comme dans cette exclamative, comme le prototype même de sa classe, c'est-à-dire comme « l'exemplaire qui 'résume', 'condense' les propriétés saillantes de la catégorie » (Kleiber 1990, 63). La glose de l'exclamative fait alors intervenir des adjectifs (gradables) tels que *typique* ou *caractéristique* ou l'adverbe correspondant, *typiquement* : « tellement typique des Britanniques », « on ne peut plus typiquement britannique », etc. L'analyse du sens de ces formes en termes de typicité peut être étayée par l'exemple suivant, où est établie une équivalence sémantique entre les groupes *so british*, associé au *lemon drizzle cake* dans le titre, et *typiquement british*, prédiqué au sujet du même gâteau au début du chapeau de l'article :

(19) **Lemon drizzle cake, so british**

Le lemon drizzle cake, typiquement british, typiquement excellent. (*Le Parisien*, 4-8-2012)

D'autres exemples viennent appuyer cette analyse. Dans l'extrait ci-dessous, le chanteur Baxter Dury est décrit comme ayant les attributs du Britannique typique, c'est-à-dire comme correspondant à un haut degré à la manière dont l'on se représente, dans l'imaginaire français, les habitants du Royaume-Unis, et en premier lieu les Anglais : élégants, ayant un accent et un sens de l'humour particuliers, etc. :

(20) [...] quel bonheur de voir Baxter Dury. Costard-cravate, visage de crooner fatigué, accent cockney et sourire ironique. **So British !** (*Ouest France*, 15-5-2012)

Les deux exemples qui suivent cristallisent en revanche les clichés que les Américains associent aux Français : « les Français sont toujours en grève » et « les Français sont hédonistes, cultivent 'l'art de vivre' » :

(21) Devant les accès fermés du musée d'Orsay, le touriste américain lit le paragraphe rédigé en anglais sur le tract collé sur les grandes baies vitrées du musée : « Workers on strike! **It's so french** » (Travailleurs en grève, c'est tellement français), sourit-il à l'attention de ses amis. (*Le Parisien*, 23-10-2011)

(22) NEW YORK, ÉTATS-UNIS Comme ils le font chaque année à l'occasion du 14 Juillet ou « Bastille day » — comme est appelée la Fête nationale française outre-Atlantique — les membres du Club Citroën ont défilé au volant de leurs deudeuches à Manhattan. Inscrit sur les véhicules, entre lesquels se glissaient également quelques Solex, ce cri du cœur : « Ceci n'est pas une voiture... C'est un art de vivre. » **So french !** (*Le Parisien*, 17-7-2012)

Dans les deux cas, les exclamatives indiquent que certains traits de la situation dépeinte dans le texte sont identifiés comme étant tout à fait typiques des Français ; dans le premier, le jugement de typicité vient « directement » d'un locuteur américain et dans le deuxième, on a une mise en abîme : un Français se représente la manière dont les Américains se représentent les Français.

Quant aux noms modifiés par SO, ils apparaissent alors en emploi adjectival et renvoient aux propriétés culturelles associées à l'objet désigné par le nom⁸. Pour l'illustrer, examinons l'exemple (7), cette fois-ci avec son cotexte :

(7) RUE SAINT-CHARLES (XV^e). Il faut remonter la rue animée en direction de la rue de la Convention. Au bout, on a la perspective de la tour Eiffel illuminée. Et toute la rue est saupoudrée de guirlandes lumineuses avec... des petites tours Eiffel. **So kitch et so Paris !** (*Le Parisien*, 29-12-2011)

La décoration de Noël de la rue Saint-Charles, faite de guirlandes lumineuses ornées de petites tours Eiffel, et sans doute l'ensemble de l'ambiance que dégage alors cette rue offrant une vue sur la tour Eiffel, sont qualifiés par l'énonciateur de terriblement kitsch et, en même temps, de tout à fait emblématiques de Paris, autrement dit correspondant à l'image associée à cette ville dans l'imaginaire collectif.

Quant à l'énoncé *So 80s !* de l'exemple (1), il est glosable en « tellement typique/caractéristique des années 80 ». Dans le contexte de cet extrait, cela est interprété, de manière évaluative, comme « ringard, dépassé, *has been* » ; en revanche, dans un texte faisant l'apologie de l'époque en question, la même exclamative impliquera des valeurs positives, telles que « beau », « amusant », etc.

Mais le sens compositionnel des exclamatives en SO ne semble parfois pas être actualisé en contexte, faisant davantage de place à l'expression de l'affectivité.

(23) On raconte que Jackie O. a fait ouvrir la boutique de nuit pour rapporter sur son yacht une douzaine de paires. C'est dire si Canfora, l'échoppe de sandales emblématiques de Capri, est le spot fashion de l'île. Les modèles en cuir et pierres fines ou semi-précieuses sont aussi réalisables sur mesure. **So Capri !** (*Madame Figaro*, 16-8-2012)

Dire que par *So Capri !* l'on affirme, d'une manière particulière, que la production de sandales sur mesure est indiciblement typique de Capri semble en effet peu convaincant. L'interprétation s'améliore si l'on généralise le fait qualifié de « so Capri » pour le faire correspondre à l'univers du luxe, connoté ici par l'évocation d'une personnalité (Jacki O.) à même de recevoir un traitement hors du commun (ouverture nocturne de la boutique), de yachts, de matières nobles

⁸ Dans le cadre de son analyse du langage publicitaire, Blanche Grunig (1990, 79-82) présente la recatégorisation de noms de marques à l'aide d'adverbes de degré comme un phénomène caractéristique de ce type de discours.

(cuir et pierres précieuses), de la fabrication artisanale, etc. C'est cet univers du « sur mesure » et de ceux qui y ont accès qui serait alors jugé de « tellement caractéristique de Capri ». Le résultat est tout aussi satisfaisant si l'on interprète *Capri* non pas comme désignant une île mais comme renvoyant au luxe et à la *jet set* que l'île abrite, c'est-à-dire en associant à ce signifiant une qualité qui se trouve être hautement valorisée dans ce texte. Quoi qu'il en soit, *So Capri !* peut également être lu comme une « pure » expression de l'admiration, similaire à un « Ah, Capri ! », où l'interjection serait glosable en « ça fait rêver ! ».

La question de l'affect est en effet très importante dans le cas de ces exclamatives, et la récurrence de la ponctuation exclamative ne fait que renforcer ce constat. Au-delà de transcrire une inflexion de la voix, le point d'exclamation « spécifi[e] – sans l'orienter – un écart de la neutralité affective » (Sémon 1987, 509). Dans les textes analysés, l'affect qui manifestement accompagne l'énonciation est, typiquement, un affect d'enthousiasme. Le sens littéral de l'énoncé est parfois relégué au deuxième plan devant la monstration de cet état affectif jovial et entraînant, comme dans cet extrait tiré d'un article intitulé *Les super colos des mairies* :

- (24) Les ados de Montigny-lès-Cormeilles seront incollables en anglais à la rentrée grâce à leur escapade dans la station balnéaire de Weymouth, en Angleterre. Leurs collègues d'Argenteuil seront quant à eux carrément en immersion dans un collège anglais avec cours le matin. **So british !** (*Le Parisien*, 25-7-2011)

On ne dit sans doute pas par ce *So british !* qu'un séjour à Weymouth et les cours matinaux dans un collège anglais sont des réalités typiquement britanniques. On a en effet plutôt l'impression que l'énonciateur perçoit de la britannicité dans ce dont il parle et qu'il exprime par cette exclamative l'enthousiasme que cela provoque en lui.

La description du sens de ces formes ne peut donc pas faire l'économie de la situation d'énonciation qu'elles instaurent (un *je* s'adressant à un *tu*) et du rapport de l'énonciateur à son discours et à l'autre qu'elles reflètent.

3. LE RAPPORT DE L'ÉNONCIATEUR À SON DISCOURS DANS LES EXCLAMATIVES EN SO

Dans la lignée de Ducrot 1984 et De Cornulier 2001, je poserai que l'énonciation des exclamations se donne comme déclenchée par une représentation (Ducrot 1984, 186) :

- « [l']énonciation peut être dite exclamative si elle se *présente*, non simplement (voire non nécessairement) comme *visant* à communiquer comme dans le non-natural meaning (Grice), mais, plutôt ou en même temps (selon les cas), comme provoquée par quelque chose, qui peut être (partie de) cela même au sujet de quoi éventuellement elle fait référence. » (De Cornulier 2001, 111)

J'ajouterais simplement que cette représentation qui pousse à énoncer est aussi bien de l'ordre de l'intellectif que de l'ordre de l'affectif, les deux composantes étant présentes à des degrés divers selon les énoncés ; alors que dans (20) et (24) l'idée de britannicité était couplée à une sensation euphorique, dans l'extrait suivant, l'expression du jugement de « typiquement britannique » au sujet du fait de transgresser les codes quitte à choquer est plus neutre du point de vue affectif :

- (25) Enfin, forcez la porte des galeries, grandes ou petites, dont Londres regorge : certaines affichent fièrement de grandes rétrospectives consacrées à des designers de génie, d'autres, plus modestes, font découvrir des artistes qui aiment casser tous les codes de l'art, quitte à choquer. **So british...** (*Le Parisien*, 14-3-2010)

Quoi qu'il en soit, le caractère réduit, averbal, de ces formes ne fait que renforcer l'impression d'immédiateté de l'énonciation, qui se donne comme une réaction à des stimuli.

Comme dans les exemples cités jusqu'à présent, ces énoncés apparaissent majoritairement en tant que commentaire à quelque chose qui vient d'être dit, c'est-à-dire à un élément ou à une séquence plus longue de leur cotexte gauche⁹. Elles constituent par ailleurs souvent la chute de l'article¹⁰. Plus rarement, ce sur quoi porte le commentaire n'est représenté verbalement qu'après l'exclamative, comme lorsque celle-ci constitue le titre de l'article :

- (26) **So geek**

L'actrice Leïla Bekhti s'est connectée pour répondre au questionnaire virtuel de Mouloud Achour. (*Be*, 12-2012)

Mis à part quelques rares exemples où il s'agit de rapporter au discours direct des paroles d'un locuteur autre, ce qui est illustré en (21), ces exclamatives sont prises en charge par l'énonciateur-journaliste. De manière récurrente, et notamment dans le cas de la PQ, ce à quoi celui-ci réagit par un commentaire exclamatif est un phénomène lié à la Grande-Bretagne ou aux États-Unis. On peut alors voir ces séquences comme résultant de la volonté d'adapter ses manières de dire, en passant du français à l'anglais (ou à du pseudo-anglais, pour désigner ainsi l'anglais approximatif ou les hybrides franco-anglais que l'on trouve parfois), à un référent anglo-saxon de son discours, c'est-à-dire de la volonté de parler, ponctuellement, comme ce dont on est en train de parler.

⁹ Cette configuration concerne les deux tiers des occurrences de la PF et les quatre cinquièmes de celles de la PQ.

¹⁰ Par ce terme, les journalistes désignent la ou des phrases finales de l'article qui « renforce[nt] l'angle général de l'article, tout en l'émaillant d'une idée qui offre une ouverture supplémentaire » (Martin-Lagardette 2003 : 78)

Dans la terminologie du champ de la représentation de l'altérité dans le discours de Jacqueline Authier-Revuz, ces énoncés relèvent alors de la modalisation autonymique d'emprunt : tout en faisant usage de certaines formulations, l'énonciateur signale, de manière explicite ou implicite, que celles-ci viennent d'ailleurs. En d'autres termes, un discours autre interfère alors dans le dire « en intervenant comme source [...] de ses manières de dire » (Authier-Revuz 2004 : 44). En effet, on imagine alors volontiers ces exclamatives accompagnées d'un commentaire métaénonciatif tel que « pour parler comme les Britanniques/ Américains », que l'on peut continuer ainsi : « en utilisant une formulation à la mode ». Le fait de recourir à des mots qui sont ceux de ce dont on parle – phénomène décrit par Authier-Revuz 2010 autour de la notion de *discours autre attaché à l'objet du discours en cours* – témoigne ici d'une attitude ludique envers la langue et envers son discours et contribue à créer l'impression d'enthousiasme.

Dans la PF, le lien de ces exclamatives avec des contextes thématiques anglo-saxons, qui pourraient expliquer le passage à l'anglais, est moindre. Outre les articles rapportés en (15) et (26) qui ne comportent pas de mention de personnes, objets, lieux ou autres éléments directement liés aux mondes anglophones, on peut citer également ce *So in love...* qui intitule un article traitant de deux candidats (français) du télé-crochet Nouvelle Star :

(27) Anaïs et Benjamin

So in love...

Il a 16 ans, elle 18, et ils sont super mimi quand ils jouent de la guitare ensemble en se dévorant des jeux ! Benjamin et Anaïs se sont rencontrés aux auditions de Strasbourg et ont eu le coup de foudre. [...] (*Public*, 9-4-2010)

Le lecteur identifiera alors ces formulations comme venant de l'anglais, mais, du fait de l'absence de référents anglo-saxons dans le texte, il sera moins enclin à les interpréter comme résultant de la volonté de parler « comme les Anglais » ou « comme les Américains ». Le recours à des expressions anglaises y étant à la fois plus fréquent et moins dépendant de contextes anglo-saxons¹¹ que dans la PQ, ces formes s'affichent davantage comme relevant d'un parler « tendance », « branché », qui fait partie intégrante de l'inventaire linguistique des co-énonciateurs, que comme spécifiquement anglaises.

¹¹ Pour une étude détaillée de la fréquence, de la variété et du marquage de l'altérité des énoncés anglais dans la presse féminine française, le lecteur pourra se rapporter aux quatre premiers chapitres de ma thèse de doctorat (Desnica 2016). La thèse propose également une description des genres journalistiques avec lesquels ces énoncés présentent une affinité particulière et une réflexion aux représentations culturelles associées à ces formes, questions qui n'ont pas pu être approfondies ici.

4. LA RELATION INTERSUBJECTIVE

Venons-en à présent à la représentation de la relation entre les sujets de l'énonciation – l'énonciateur et le co-énonciateur – dans ces exclamatives.

Comme Kerfelec, je dirai que ces énoncés mettent le co-énonciateur en position participante : elles expriment une vérité (ou plutôt *une attitude* selon moi) présentée comme déjà partagée par l'autre :

« Le fait que l'impossibilité de dire soit relayée par un appel à l'évidence dédouane du même coup L1 de toute prise en charge solitaire et met L2 en position participante – ou au moins 'consentante'. Il n'y a plus à l'égard de la vérité énoncée le rapport d'antériorité de l'énonciateur sur le co-énonciateur. Le locuteur 1 n'est pas détenteur d'une vérité, il est frappé par elle, au même titre que le locuteur 2. » (Kerfelec 2009, 247)

Je prolongerai cette analyse en rattachant l'exclamation au phénomène de *coénonciation* théorisé par Dominique Ducard (2012). En partant du principe que « le propre du sujet parlant est d'être parlant-entendant, et que l'écho de soi et l'image de l'autre se conjuguent dans la communication verbale » (Ducard 2012 : 196), et en faisant communiquer la théorie des opérations prédicatives et énonciatives culiolienne avec la philosophie, la phénoménologie, la psychologie et la psychiatrie, l'auteur propose un modèle de relations inter-sujets permettant de rendre compte des mouvements d'identification et de séparation entre les sujets au cours de l'interaction. Face à lui, l'énonciateur (noté S0) peut construire la figure d'un « autre *que moi* », c'est-à-dire un *co-énonciateur* (S1), et marquer ainsi une séparation de son interlocuteur, ou bien il peut placer l'autre en position de *coénonciateur*, « l'autre *de moi* »¹², à savoir son double, son alter ego, à la fois autre et même ; on obtient ainsi « trois instances qui peuvent être dans un rapport variable d'identification, de différenciation ou de séparation » (Ducard 2012 : 198) :

« Ainsi, par exemple, si, à l'écoute du propos de S1, qui est mon co-énonciateur dans le dialogue que nous avons engagé conjointement, je montre mon assentiment par un énoncé du type « C'est ça ! » ou « Tout à fait ! », « Exactement ! », je réagis d'une certaine façon à ce que je m'entends dire par l'autre, le ramenant à mon double : *l'autre de moi*. L'orientation s'inverse dans le dissentiment, quand je rejette ce qui est dit, pouvant faire de S1 un tout *autre que moi*. » (Ducard 2012 : 198)

Il ne fait pas de doute que selon ce modèle, l'énonciation d'une exclamative en SO met le lecteur en position de « coénonciateur ». Le degré d'identification entre les sujets est alors tel que les énoncés de ce type peuvent être interprétés comme étant la voix du journaliste aussi bien que celle du lecteur.

¹² Les formulations « autre *que moi* » et « autre *de moi* » sont empruntées au phénoménologue Henri Maldiney.

Pour illustrer cela sur un exemple typique du corpus où l'exclamative se trouve à la fin d'un segment textuel ou de l'ensemble de l'article, considérons le texte suivant :

(28) Et elle s'en est sortie grâce à lui

Fini les histoires sordides, les problèmes d'alcool, aujourd'hui la chanteuse est à nouveau rayonnante. Et son bonheur, elle le doit à Simon Konecki, le fondateur de l'association Drop4Drop. À 36 ans, ce barbu un peu trapu a su redonner confiance en elle à Adele. Ensemble depuis janvier dernier, les deux tourtereaux filent le parfait amour, au point que la star a décidé de ralentir sa carrière pour se consacrer à son homme. **So romantic !** (*Public*, 29-6-2012)

Après avoir informé sur le fait qu'Adele a trouvé l'amour auprès d'un homme « ordinaire » (autrement dit, ni célèbre ni remarquable par sa beauté) qui l'a aidée à surmonter son problème d'alcoolisme, et qu'elle a décidé de mettre au second plan sa carrière pour se consacrer à son couple, on s'exclame en disant quelque chose comme « Oh, comme c'est romantique ! », « C'est beau, l'amour ! », etc., en montrant en même temps que l'on a repris les manières de dire des personnes en question, qui sont des anglophones. L'énoncé est pris en charge par le journaliste – aucune marque n'indique le contraire – mais il présente le point de vue du journaliste et du lecteur comme fusionnés. En effet, l'énoncé en question est tout à fait ce que le lecteur pourrait dire en lisant l'article, en réaction aux informations que celui-ci apporte.

Placée en position finale, cette exclamative introduit une rupture par rapport au cotexte gauche de par sa forme anglaise, sa brièveté et son caractère purement appréciatif. Cela permet d'imaginer que le discours du journal, à la fois informatif et appréciatif, s'arrête et que l'on « tend le micro » au lecteur pour recueillir sa réaction à ce qu'il vient d'apprendre.

Avec ces énoncés, tout se passe en effet comme si l'un disait ce que l'autre pense et ce qu'il pourrait lui-même dire à sa place ; les deux sujets pensent et ressentent la même chose, si bien que leurs voix se correspondent, et on peut alors hésiter à qui de l'un ou de l'autre attribuer l'énoncé.

Dans quelle mesure la situation est-elle différente lorsque le commentaire intervient dans le texte avant le fait commenté, comme dans le cas des titres illustré en (26)¹³ ? Certes, l'énoncé est alors difficilement interprétable comme simulant le fait de se tourner vers le lecteur pour recueillir sa réaction, mais il ne s'agit là que d'un effet de sens relatif à une configuration particulière du discours, consistant à donner à l'exclamative une valeur conclusive. Quelle que

¹³ L'exemple (27) est un cas à part car le surtitre joue le rôle du thème de l'exclamative ; les deux éléments de la titraille peuvent en effet être lus comme un énoncé averbal à deux termes (Lefeuve 1999) : *Anaïs et Benjamin, so in love...*

soit la position de ces exclamatives dans l'organisation du texte, leur particularité est de construire face à l'énonciateur un double imaginaire auquel le lecteur est invité à s'identifier. On fait ainsi opérer l'empathie, c'est-à-dire la « capacité à s'identifier à autrui et à épouser la perspective subjective d'autrui » (Boulanger et Lançon 2006 : 498). Qu'il possède les informations pour contextualiser le commentaire ou non, le lecteur se sentira alors partie prenante dans l'énonciation. Si l'on entend par argumentation le fait de susciter l'adhésion de l'autre à ce que l'on dit (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008), ces exclamatives sont ainsi un outil argumentatif remarquable.

Pour conclure, dans le contexte d'une communication monologale qui est celle de la presse écrite, ces exclamatives permettent de créer l'impression de proximité entre les sujets, aux deux sens de ce terme : se donnant comme une énonciation spontanée, immédiate, elles tendent à effacer la distance entre l'émetteur et le récepteur et elles font adhérer le lecteur au discours en lui proposant la place du double de son journal, partageant avec celui-ci des attitudes et un langage « tendance ».

BIBLIOGRAPHIE

- Authier-Revuz, J. (2004), « La représentation du discours autre : Un champ multiplement hétérogène », in Lopez-Munoz, J. M., Marnette, S., Rosier, L. *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris : L'Harmattan, 35-53.
- Authier-Revuz, J. (2010), « Variations autonymiques dans les *Mémoires* de Berlioz : les mots sur le devant de la scène », in Richard, E. *et al.* (éd.), *Aux marges des grammaires*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 61-75.
- Boulanger, C., Lançon, C. (2006), « L'empathie : réflexions sur un concept » *Annales Médico Psychologiques* 164, 497-505.
- Culioli, A. (1999), « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 3, Paris : Ophrys, 101-111.
- De Cornulier, B. (2001), « Sur le mode exclamatif de signification », in *Tigres et autres problèmes de sémantique*, Nantes : Université de Nantes, 111-112.
- Desnica, M. (2016), *Étude énonciative et discursive des énoncés anglais dans la presse féminine française*, thèse de doctorat, Université Paris-Est / Université de Zagreb.
- Ducard, D. (2012), « Se parler à l'autre. Bres, J. *et al.* (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles : Peter Lang, 195-205.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Éditions de Minuit.
- Hagège, C. (1987). *Le français et les siècles*, Paris : Odile Jacob.

- Huddleston, R., Pullum, G. (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
- Kerfelec, V. (2009), *L'exclamation en français et en anglais. Formes, sens, effets*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Kleiber, G. (1990), *La sémantique du prototype. Catégories et ses lexical*, Paris : PUF.
- Lefevre, F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris : L'Harmattan.
- Martin-Lagardette, J.-L. (2003), *Le guide de l'écriture journalistique*, 5^e édition, Paris : La Découverte.
- Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation. Quantité, insultes, exclamations*, Paris : Seuil.
- Onysko, A. (2007). *Anglicisms in German. Borrowing, Lexical Productivity and Written Codeswitching*, Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L. (2008), *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, 6^e édition, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Quirk, R. et al. (1985), *A comprehensive grammar of the English language*, Essex : Longman.
- Rivara, R. (1990), *Le Système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Éditions de minuit.
- Sémon, J.-P. (1987), « Flux de conscience » et point d'exclamation chez Solzenicyn », *Revue des études slaves* 59, 3, 507-526.